Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

C.D.M.A.
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 74 bis - 76 rue de Courtiras
41100 VENDOME
531 076 412 RCS BLOIS

RAPPORT SUR LES COMPTES DU GROUPE ARRETES AU 31 MARS 2025

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous présenter les comptes consolidés du groupe C.D.M.A. au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

I - LE GROUPE

Nous vous rendons compte de l'activité du groupe C.D.M.A. pour la période s'étendant du 1er avril 2024 au 31 mars 2025.

Le groupe est composé des sociétés suivantes :

* la société C.D.M.A. société mère

* les sociétés suivantes, filiales :

- la SAS SOVENDIS contrôlée à hauteur de 99,10%,
- la SCI JEAN MOULIN contrôlée à hauteur de 99,00%,
- la SARL ALBERT THOMAS contrôlée à hauteur de 100%,
- la SCI DE L'ABBAYE contrôlée à hauteur de 99,00%,
- la SCI GRAND CEDRE contrôlée à hauteur de 99,99%.

Le siège social de l'ensemble des sociétés est situé 74 bis - 76 rue de Courtiras - 41100 VENDOME.

Les exercices sociaux des sociétés C.D.M.A, SOVENDIS et SCI GRAND CEDRE ont été clos le 31 mars 2025, et les exercices sociaux des sociétés JEAN MOULIN, ALBERT THOMAS et SCI DE L'ABBAYE ont été clos le 31 décembre 2024. La durée des exercices sociaux de l'ensemble des sociétés a été de 12 mois.

Toutes les sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

II - L'ACTIVITE DU GROUPE

Faits caractéristiques de l'exercice

Nous vous rappelons que la société SOVENDIS a mis son activité de station-service en location gérance au profit de la société PETRO-OUEST à compter du 4 juin 2024.

Examen des comptes

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 81 004 747 euros hors taxe contre 92 331 055 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 410 015 euros contre 456 001 euros pour l'exercice précédent.

Les achats consommés s'élèvent à 57 926 683 euros contre 69 570 247 euros pour l'exercice précédent.

Les charges de personnel s'élèvent à 10 229 903 euros contre 9 658 547 euros pour l'exercice précédent.

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 5 845 218 euros contre 6 491 236 euros pour l'exercice précédent.

Les impôts et taxes s'élèvent à 1 272 885 euros contre 1 310 739 euros pour l'exercice précédent.

Les dotations aux amortissements, dépréciations et provisions s'élèvent à 1 867 888 euros contre 1 804 976 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 4 149 201 euros contre 3 828 328 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier est de -111 194 euros contre -125 047 euros, et le résultat exceptionnel est de -18 787 euros contre -150 264 euros pour l'exercice précédent.

Après un impôt sur les bénéfices de 946 436 euros (contre 814 776 euros pour l'exercice précédent), le résultat des sociétés intégrées est bénéficiaire de 3 072 784 euros contre un bénéfice de 2 738 241 euros l'exercice précédent.

La société n'a pas réalisé d'activité en matière de recherche et de développement.

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

III - LES ACTIVITES ET LE RESULTAT DES FILIALES

1° - SOCIETE SOVENDIS

La Société SOVENDIS, Société par Actions Simplifiée au capital de 800 000 euros, dont le siège est situé 74 Bis / 76 rue de Courtiras - 41100 VENDOME, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS sous le numéro 597 320 548, est détenue à hauteur de 99,10% de son capital par la société C.D.M.A.

Au titre de son exercice clos le 31 mars 2025, la société SOVENDIS a réalisé un chiffre d'affaires de 80 522 269 euros, un bénéfice net comptable de 2 527 349 euros, et les capitaux propres avant affectation s'élèvent à 14 959 611 euros.

2° - SOCIETE JEAN MOULIN

La SCI JEAN MOULIN, Société civile immobilière au capital de 1 524,49 euros, dont le siège social est situé 74 bis – 76 Route de Courtiras – 41100 VENDOME, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS sous le numéro 394 920 243 est détenue à hauteur de 99% de son capital par la société SOVENDIS.

Au titre de son exercice clos le 31 décembre 2024, la SCI JEAN MOULIN a réalisé un chiffre d'affaires de 14 820 euros, un bénéfice net comptable de 2 204 euros, et les capitaux propres avant affectation s'élèvent à 3 728 euros.

3° - SOCIETE ALBERT THOMAS

La société ALBERT THOMAS, Société à responsabilité limitée au capital de 5 100 euros, dont le siège social est situé 74 bis – 76 Route de Courtiras – 41100 VENDOME, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS sous le numéro 490 226 149 est détenue à hauteur de 100% de son capital par la société SOVENDIS.

Au titre de son exercice clos le 31 décembre 2024, la société ALBERT THOMAS a réalisé un chiffre d'affaires de 267 312 euros, un bénéfice net comptable de 124 424 euros, et les capitaux propres avant affectation s'élèvent à 1 343 583 euros.

4° - SCI DE L'ABBAYE

La SCI DE L'ABBAYE, Société civile immobilière au capital de 1 524,49 euros, dont le siège social est situé 74 bis – 76 Route de Courtiras – 41100 VENDOME, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS sous le numéro 402 551 147 est détenue à hauteur de 99% de son capital par la société SOVENDIS.

Au titre de son exercice clos le 31 décembre 2024, la SCI DE L'ABBAYE a réalisé un chiffre d'affaires de 130 203 euros, un bénéfice net comptable de 70 937 euros, et les capitaux propres avant affectation s'élèvent à 236 457 euros.

5° - SCI GRAND CEDRE

La SCI GRAND CEDRE, Société civile immobilière au capital de 3 850 000 euros, dont le siège est situé 74B/76, Rue de Courtiras - 41100 VENDOME, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS sous le numéro 529 098 923, est détenue à hauteur de 99,99% de son capital par la société SOVENDIS.

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

Au titre de son exercice clos le 31 mars 2025, la société GRAND CEDRE a réalisé un chiffre d'affaires de 1 301 573 euros, un bénéfice net comptable de 547 131 euros, et les capitaux propres avant affectation s'élèvent à 6 144 055 euros.

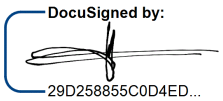
IV - LES PERSPECTIVES

Le poste provision pour risques et charges de la société SOVENDIS est composé d'un montant de 165 k€ représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale (agissant pour notre compte) assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le Tribunal de Commerce de Paris pour une pratique commerciale contrevenant aux dispositions de l'article L 442-6,I,1° du code de commerce. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. Le 25 juin 2025, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par le ministre de l'Economie et des Finances. Cette décision n'étant pas connue à la date d'arrêté des comptes, la provision inhérente à ce litige fera donc l'objet d'une reprise sur le prochain exercice.

Vous voudrez bien vous reporter à l'annexe des comptes du groupe pour obtenir des informations comptables ou techniques se rapportant à l'établissement des comptes consolidés.

Fait à VENDOME,

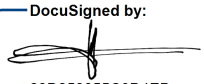
Le Président
M. David HUET



Bilan consolidé	Exercice au 31/03/25 Durée 12 mois	Exercice au 31/03/24 Durée 12 mois
ACTIF	**41 791 001**	**43 173 897**
ACTIF IMMOBILISE	**21 645 297**	**22 846 180**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 911 430	4 914 093
DONT ECARTS D'ACQUISITION	*4 895 596*	*4 895 596*
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 544 586	15 922 985
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 189 281	2 009 102
ACTIF CIRCULANT	**20 145 704**	**20 327 717**
STOCKS ET EN-COURS	6 556 152	6 346 424
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	647 054	546 381
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	2 458 250	2 486 736
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 009 506	3 980 433
DISPONIBILITES	5 474 742	6 967 743

PASSIF	**41 791 001**	**43 173 897**
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	**20 942 953**	**18 771 367**
CAPITAL	40 000	40 000
RESERVES CONSOLIDEES ET RESULTAT CONSOLIDE	20 902 953	18 731 367
INTERETS MINORITAIRES	**153 073**	**269 445**
PROVISIONS	**390 262**	**511 412**
DETTES	**20 304 713**	**23 621 673**
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	10 209 194	12 806 024
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 588 938	6 456 848
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 506 581	4 358 801

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

29D258855C0D4ED...

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

Compte de résultat consolidé	Exercice au 31/03/25 Durée 12 mois	Exercice au 31/03/24 Durée 12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	81 004 747	92 331 055
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	410 015	456 001
ACHATS CONSOMMES	-57 926 683	-69 570 247
CHARGES DE PERSONNEL	-10 229 903	-9 658 547
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-5 845 218	-6 491 236
IMPOTS ET TAXES	-1 272 885	-1 310 739
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	-1 867 888	-1 804 976
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT D.A.P. DES ECART ACQUISITION	**4 272 185**	**3 951 312**
DOTATION AUX AMORT. ET DEP. DES ECARTS D'ACQUISITION	-122 984	-122 984
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES D.A.P. DES ECART ACQUISITION	**4 149 201**	**3 828 328**
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-111 194	-125 047
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	-18 787	-150 264
IMPOTS SUR LES RESULTATS	-946 436	-814 776
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	**3 072 784**	**2 738 241**
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	**3 072 784**	**2 738 241**
INTERETS DES MINORITAIRES	28 527	25 623
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	**3 044 257**	**2 712 618**
(en € par action)		
RESULTAT PAR ACTION	3044.26	2712.62
RESULTAT DILUE PAR ACTION	3044.26	2712.62

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

Tableau de flux de trésorerie	Exercice au 31/03/25 Durée 12 mois	Exercice au 31/03/24 Durée 12 mois	Exercice au 31/03/23 Durée 12 mois	Exercice au 31/03/22 Durée 12 mois
Flux de trésorerie liés à l'activité	**3 852 094**	**5 495 030**	**4 967 635**	**5 363 926**
Résultat d'exploitation	5 474 877	5 074 305	4 582 988	4 464 073
Charges et produits d'exploitation non décaissés/encaissés	1 747 203	1 635 613	1 736 301	1 937 592
Quote-part sur opérations faites en commun (1)			0	0
Produits financiers (1)	177 635	258 033	34 479	52 489
Frais financiers (1)	-288 829	-383 081	-322 085	-347 940
Résultat exceptionnel lié à l'activité (1)	-135 804	18 593	10 770	-130 981
Participation et intéressement des salariés	-1 202 692	-1 122 993	-1 012 637	-993 478
Impôt sur les sociétés, y compris sur les plus values de cession	-946 436	-814 776	-701 804	-742 542
Capacité d'autofinancement	4 825 954	4 665 695	4 328 012	4 239 214
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	-1 111 147	944 767	394 885	-124 889
Variation du besoin en fonds de roulement hors exploitation	137 287	-115 431	244 739	1 249 602
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	**-673 437**	**-1 852 990**	**-1 206 007**	**-609 405**
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-522 358	-2 034 196	-1 534 945	-627 071
Acquisitions de titres	-15 500	-22 530	-30	-7 408
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	29 100	96 292	202 960	34 912
Cessions de titres		110 128	1 000	
Variations des créances immobilisées	-164 679	-2 684	125 008	-9 838
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	**-3 651 957**	**-1 979 785**	**-2 934 988**	**-3 462 036**
Emprunts bancaires souscrits	196 147	1 790 948	909 052	550 000
Remboursement des emprunts bancaires	-2 849 780	-2 888 924	-2 998 036	-3 082 158
Augmentation des autres dettes financières	783 580	595 180	584 308	617 501
Remboursement des autres dettes financières	-764 332	-864 435	-817 901	-737 779
Sous-total Flux de financement hors dividendes	-2 634 386	-1 367 230	-2 322 578	-2 652 436
Distributions de dividendes mises en paiement	-1 017 571	-612 555	-612 410	-809 600
Variation de la trésorerie	**-473 300**	**1 662 255**	**826 641**	**1 292 484**
Trésorerie début d'exercice	*10 948 177*	*9 285 921*	*8 459 280*	*7 166 795*
Trésorerie fin d'exercice	*10 474 876*	*10 948 176*	*9 285 921*	*8 459 279*

(1) Charges et produits ayant une incidence sur la trésorerie.

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

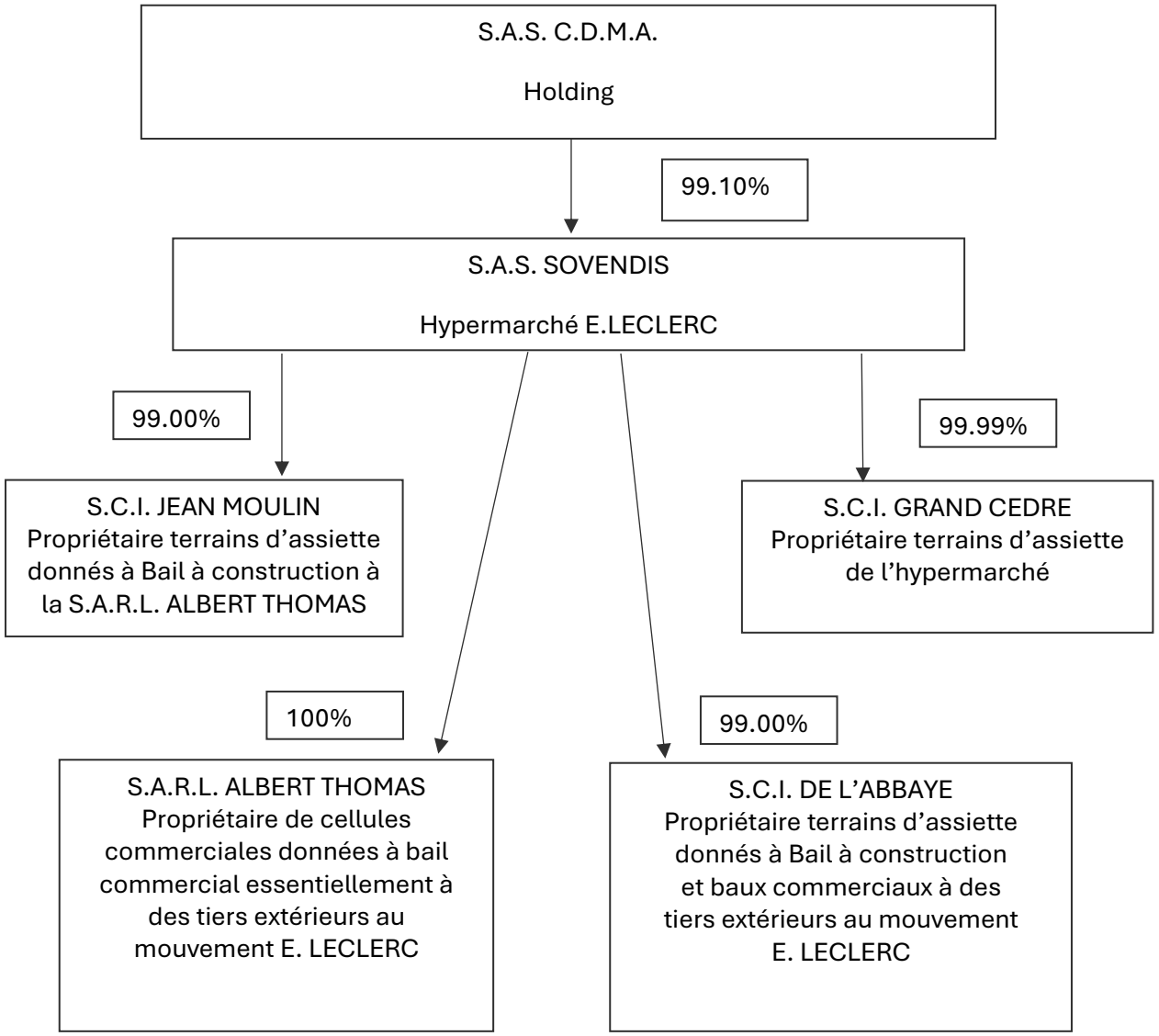
La société SOVENDIS a mis en location gérance son activité station-service à compter du 4 juin 2024.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes consolidés.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Organigramme du groupe



Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

Périmètre de consolidation

SOCIETES	% D'INTERET	% DE CONTRÔLE	SIEGE SOCIAL	NUMERO SIREN
S.A.S. C.D.M.A.	Société Mère	Société Mère	VENDOME	531 076 412
S.A.S. SOVENDIS	99.10%	99.10%	VENDOME	597 320 548
S.C.I. JEAN MOULIN	98.11%	99.00%	VENDOME	394 920 243
S.C.I. ALBERT THOMAS	99.10%	100.00%	VENDOME	490 226 149
S.C.I. DE L'ABBAYE	98.11%	99.00%	VENDOME	402 551 147
S.C.I. GRAND CEDRE	99.10%	99.99%	VENDOME	529 098 923

Toutes ces sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Date de clôture et durée de l'exercice

SOCIETES	CLÔTURE	DUREE
S.A.S. C.D.M.A.	31/03/2025	12 mois
S.A.S. SOVENDIS	31/03/2025	12 mois
S.C.I. JEAN MOULIN	31/12/2024	12 mois
S.C.I. ALBERT THOMAS	31/12/2024	12 mois
S.C.I. DE L'ABBAYE	31/12/2024	12 mois
S.C.I. GRAND CEDRE	31/03/2025	12 mois

Les comptes consolidés sont établis à la date de clôture de la société consolidante C.D.M.A. (holding), soit au 31/03/2025. Pour les entreprises clôturant à une date différente de celle de la consolidation, il est tenu compte des opérations significatives intervenant le cas échéant dans l'intervalle (Règlement n° 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables).

Traitement de l'écart de consolidation initiale

S.A.S. SOVENDIS

L'excédent du prix d'acquisition a été calculé en retenant le montant des capitaux propres au 31/03/2010, date retenue pour la valorisation des titres de la S.A.S. SOVENDIS pour l'acquisition des 992 actions par la S.A.S C.D.M.A. au 31/03/2011. L'excédent du prix d'acquisition sur la quote-part des capitaux propres, à la date de première consolidation, a été affecté en totalité en écart d'acquisition, pour un montant de 4 895 596 €. N'ayant pas de durée de vie limitée dans le temps, il ne fait pas l'objet d'amortissement.

S.C.I. JEAN MOULIN

L'excédent du prix d'acquisition sur la quote-part de l'actif net de la société JEAN MOULIN à la date de la première consolidation a été affecté à hauteur de la survaleur estimée des terrains (à la date de rachat, le 01/12/2019) au poste « Terrains » pour 114 038 €.

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

S.A.R.L. ALBERT THOMAS

L'excédent du prix d'acquisition sur la quote-part de l'actif net de la société ALBERT THOMAS à la date de la première consolidation a été affecté à hauteur de la survaleur estimée de la construction (à la date de rachat, le 01/12/2019) au poste « Constructions » pour 1 042 605 € (amorti sur 17.5 ans, jusqu'à la date de fin du bail à construction).

S.C.I. DE L'ABBAYE

L'excédent du prix d'acquisition sur la quote-part de l'actif net de la société DE L'ABBAYE à la date de la première consolidation a été affecté à hauteur de la survaleur estimée des terrains (à la date de rachat, le 01/12/2019) au poste « Terrains » pour 150 852 € et à hauteur de la survaleur estimée de la construction (à la date de rachat, le 01/12/2019) au poste « Constructions » pour 1 585 164 € (amorti sur 25 ans). Cet excédent est calculé en retenant l'évaluation de l'ensemble immobilier des différentes cellules construites par des tiers sur des parcelles de terrains données à bail à construction par la SCI DE L'ABBAYE.

S.C.I. GRAND CEDRE

La S.C.I. GRAND CEDRE a été créée en décembre 2010, et détenue par SOVENDIS à 98 %. Après une réduction puis une augmentation de capital, la S.C.I. est désormais détenue depuis le 31/08/2012 par la S.A.S SOVENDIS à hauteur de 99.99 %.

Aucun écart d'acquisition n'a été constaté lors de la première consolidation des titres de la S.C.I.

Précisions sur la fiscalité différée relative aux écarts d'évaluation

L'analyse des écarts d'évaluation de la société SOVENDIS montre que le prix des titres acquis n'intègre pas de fiscalité différée.

Par ailleurs, l'association des centres distributeurs E. Leclerc « l'ACDLEC » a réaffirmé la règle universelle et fondamentale selon laquelle la société d'exploitation est directement propriétaire des actifs immobiliers et du fonds de commerce rendant ainsi ces deux éléments indissociables et non cessibles séparément. Ces derniers conditionnent l'existence de la société et concourent au maintien et au développement de l'activité sous l'enseigne E. Leclerc.

Pour ces raisons, la fiscalité différée portant sur l'écart d'évaluation des actifs immobiliers n'a donc pas été comptabilisée.

Pour information, la fiscalité différée non comptabilisée sur l'écart d'évaluation s'élève à 1 252 k€.

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

	PRIX DE REVIENT	AMORTISSEMENTS CUMULES	VALEUR NETTE COMPTABLE	I.S. A 25 %
Fonds commercial	4 895 596	-	4 895 596	1 223 899
Terrain	114 038	-	114 038	28 150
Construction	-	-	-	-

En revanche, pour les sociétés ALBERT THOMAS et l'ABBAYE, il a été retenu une cession possible des actifs, un impôt différé a donc été comptabilisé et porté au passif des comptes consolidés pour un montant initial de 694 655 €.

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Méthodes et principes de consolidation

Le Groupe établit ses comptes consolidés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, selon le r**èglement 2020-01 du 9 octobre 2020 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC)** qui a remplacé le règlement CRC 99-02 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Ce nouveau règlement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Retraitement des comptes sociaux

Les retraitements de consolidation ont porté sur **l'élimination des comptes et opérations réciproques**, des **résultats internes** à l'ensemble consolidé (dividendes, plus-values de cessions...).

Les **crédits-baux** ont fait l'objet de retraitements, selon les modalités suivantes :

- enregistrement de l'immobilisation à l'actif du bilan ;
- comptabilisation de l'emprunt au passif du bilan ;
- annulation dans les comptes consolidés de la redevance enregistrée en charges d'exploitation dans les comptes individuels, et comptabilisation d'une charge financière et d'un remboursement progressif de l'emprunt ;
- constatation en charge d'exploitation d'une dotation aux amortissements de l'immobilisation ;
- les différences temporaires liées au retraitement des contrats de crédits-baux donnent lieu à l'impôt différé.

Les **engagements de retraite** ont fait l'objet d'une provision pour charges.

Des **impôts différés** sont comptabilisés pour tenir compte :

- du décalage temporaire dans les comptes sociaux entre l'assiette fiscale et le résultat comptable,
- de l'activation des déficits reportables si leur récupération est jugée probable,
- des écritures de retraitement et d'élimination spécifiques à la consolidation.

Les **écritures de nature fiscale** (amortissements dérogatoires, provisions réglementées) sont éliminées.

Méthodes d'évaluation

Les méthodes d'évaluation retenues sont les mêmes que celles des comptes sociaux des sociétés concernées.

Immobilisations incorporelles

L'évaluation des éléments incorporels du fonds de commerce résultant de la consolidation est inscrite au poste « Ecart d'Acquisition ». Les fonds commerciaux acquis sont inscrits, le cas échéant pour leur valeur d'acquisition au poste « Ecart acquisition ». Ils ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test peut conduire à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur comptable.

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont amortis sur une durée de 12 mois à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition tel qu'il résulte des comptes sociaux.

Les écarts d'évaluation viennent majorer le cas échéant la valeur brute des immobilisations concernées.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité.

Par mesure de simplification, les amortissements sont repris des comptes sociaux et majorés de l'amortissement provenant, le cas échéant, de l'écart d'évaluation.

Durées usuelles d'amortissement :

- Agencements des terrains : 10 à 20 ans
- Constructions : 15 à 20 ans
- Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- Agencements divers : 5 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition de stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 40 euros.

La variation des capitaux propres consolidés s'analyse comme suit :

	CAPITAL	PRIMES	RESERVES GROUPE	RESULTAT	AUTRES	TOTAL
Capitaux propres N-2	40 000		14 322 485	2 460 076		16 822 561
Affectation résultat N-2			1 847 788	-1 847 788		
Distribution de dividendes				-612 288		-612 288
Autres variations			-151 524			-151 524
Résultat consolidé exercice				2 712 618		2 712 618
Capitaux propres N-1	40 000		16 018 749	2 712 618		18 771 367
Affectation résultat N-1			1 712 618	-1 712 618		
Distribution dividendes				-1 000 000		-1 000 000
Autres variations			127 329			127 329
Résultat consolidé exercice				3 044 257		3 044 257
Capitaux propres N	40 000		17 858 696	3 044 257		20 942 953

	RESERVES MINORITAIRES	RESULTAT MINORITAIRES	TOTAL
Intérêts minoritaires N-2	77 367	4 080	81 447
Affectation résultat	3 813	-3 813	
Distribution de dividendes		-267	- 267
Autres variations	162 643		162 643
Résultat consolidé exercice		25 623	25 623
Intérêts minoritaires N-1	243 822	25 623	269 445
Affectation résultat précédent	8 052	-8 052	
Distribution dividendes		-17 571	-17 571
Autres variations	-127 329		-127 329
Résultat consolidé exercice		28 527	28 527
Intérêts minoritaires N	124 545	28 527	153 072

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

Ecart d'acquisition

	SOVENDIS	TOTAL
Ecart d'acquisition n-1 (valeur brute)	4 895 596	4 895 596
Variation de l'exercice	-	-
Ecart d'acquisition N (valeur brute)	4 895 596	4 895 596
Amortissement au 31/03/2024	-	-
Dot. Et reprises de l'exercice	-	-
V.N.C.	4 895 596	4 895 596

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	5 090 570	2 663		5 093 233
Ecart d'acquisition	4 895 596			4 895 596
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	194 974	2 663		197 637
Fonds commercial				
Immobilisations diverses				
Immobilisations incorporelles en cours				
En cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	41 078 264	518 914	395 384	41 201 794
Terrains	5 507 142			5 507 142
Construction	24 443 673	124 419	38 458	24 529 634
Installations technique, matériel & outillage	7 499 775	247 819	160 700	7 586 894
Immobilisations corporelles diverses	3 523 164	25 991	196 226	3 352 929
Immobilisations corporelles en cours	104 510	120 685		225 195
En cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières	2 009 102	180 699	519	2 189 282
Participations				
Créances rattachées au participations				
Titres immobilisés divers	1 528 483	15 500		1 543 983
Prêts	385 750	160 601		546 351
Immobilisations financières diverses	94 869	4 598	519	98 948
Titres mis en équivalence				
TOTAL	**48 177 936**	**702 276**	**395 903**	**48 484 309**

(1) Dont retraitement crédit-bail

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

Amortissements et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	176 478	6 105	780	181 803
Ecart d'acquisition				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	176 478	6 105	780	181 803
Fonds commercial				
Immobilisations diverses				
Immobilisations incorporelles en cours				
En cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	25 155 278	1 896 466	394 537	26 657 207
Terrains	1 076 034	6 697		1 082 731
Construction	15 091 879	1 332 260	38 458	16 385 681
Installations technique, matériel & outillage	6 283 219	378 354	159 853	6 501 720
Immobilisations corporelles diverses	2 704 146	179 155	196 226	2 687 075
Immobilisations corporelles en cours				
En cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées au participations				
Titres immobilisés divers				
Prêts				
Immobilisations financières diverses				
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
TOTAL	**25 331 756**	**1 902 571**	**395 317**	**26 839 010**

(1) Dont retraitement crédit-bail

Dont dotation :	- *Linéaire*	*1 728 095*
	- *Dégressive*	*152 385*
	- *Exceptionnelle*	*22 092*

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

Valeur nette comptable (V.N.C)

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	4 914 092	-3 442	- 780	4 911 430
Ecart d'acquisition	4 895 596			4 895 596
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	18 496	-3 442	- 780	15 834
Fonds commercial				
Immobilisations diverses				
Immobilisations incorporelles en cours				
En cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	15 922 986	-1 377 552	847	14 544 587
Terrains	4 431 108	-6 697		4 424 411
Construction	9 351 794	-1 207 841		8 143 953
Installations technique, matériel & outillage	1 216 556	-130 535	847	1 085 174
Immobilisations corporelles diverses	819 018	-153 164		665 854
Immobilisations corporelles en cours	104 510	120 685		225 195
En cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières	2 009 102	180 699	519	2 189 282
Participations				
Créances rattachées au participations				
Titres immobilisés divers	1 528 483	15 500		1 543 983
Prêts	385 750	160 601		546 351
Immobilisations financières diverses	94 869	4 598	519	98 948
Titres mis en équivalence				
TOTAL	**22 846 180**	**-1 200 295**	**586**	**21 645 299**

(1) Dont retraitement crédit-bail

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

Provisions

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Provisions pour risques et charges (1)	507 412	126 003	243 153	390 262
Provisions pour engagements retraite (2)	4 000		4 000	
Dépréciations de l'actif immobilisé (3)				
Dépréciations stocks et en-cours				
Dépréciations créances d'exploitation	76 523	9 337		85 860
Dépréciations autres créances				
Dépréciations V.M.P.				
TOTAL	**587 935**	**135 340**	**247 153**	**476 122**

Dont dotation :	- *Exploitation*	*110 393*	*111 349*
	- *Financier*		
	- *Exceptionnel*	*24 947*	*135 804*

(1) La reprise sur **provision pour risques et charges** se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 243 153
- montants repris parce que devenus sans objet : -

Le poste **provision pour risques et charges** se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 165 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.».

- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 101 056 €.

- Une provision pour contrôle fiscal portant sur la TASCOM :

 - au titre des années 2019, 2020 et 2021 à hauteur de 128 264 € et sur des intérêts de retard à hauteur de 7 540 €. La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des exercices clos les 31/03/2020 au 31/03/2022. Elle a reçu une proposition de rectification en date du 15/12/2023 dans laquelle l'administration fiscale remet en cause la déduction du chiffre d'affaires des drives dans la base de chiffre d'affaires à soumettre à la TASCOM. La société SOVENDIS a contesté cette proposition de rectification. Le 19/04/2024 l'administration fiscale a rejeté cette contestation. La société a saisi le recours hiérarchique, et dans sa décision du 18/06/2024, l'administration a maintenu sa position. En date du 14/08/2024, la société a reçu l'avis de mise en recouvrement qui a été payé le 11/09/2024. La SAS SOVENDIS a abandonné ce contentieux sur l'exercice et a repris la totalité de la provision pour risque à hauteur de 135 804€.

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

- au titre des années 2022, 2023 et 2024 à hauteur de 124 206 €. Compte tenu du litige ci-dessus évoqué en matière de TASCOM avec l'administration fiscale, la société a provisionné dans ses comptes le risque de recouvrement de TASCOM au titre des années 2022, 2023 et 2024 relatifs au CA du drive pour un montant de 124 206 €.

(2) Détail de la **provision pour engagement retraite**

La société SOVENDIS a souscrit un contrat « Extension capital Fin de Carrière » garantissant le remboursement des indemnités de départ à la retraite prévue par la convention collective du commerce à prédominance alimentaire dont le montant s'élève à 652 k€ au 31/03/2025. Le fonds collectif couvre la totalité de la provision pour engagement retraite. Ainsi, aucune provision n'est comptabilisée au 31/03/2025.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.80 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 28.60 % ;
- critère de turn-over du personnel : cadres et agents de maîtrise : faible, employés : moyen ;
- table de mortalité : INSEE 2024;

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

*(**) Taux moyen IBOXX des 4 dernières années.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 592 100 €

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

Créances en valeur brute – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
De l'actif immobilisé	645 299	18 436	626 863
Créances rattachées à des participations			
Prêts	546 351	18 436	527 915
Immobilisations financières diverses	98 948		98 948
De l'actif circulant	3 191 163	3 191 163	
Acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachées	732 913	732 913	
Autres créances	1 905 861	1 905 861	
Impôts différés actif			
Créances diverses	250 239	250 239	
Charges constatées d'avance	302 150	302 150	
TOTAL	**3 836 462**	**3 209 599**	**626 863**

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit (*)	7 154 018	2 721 832	2 682 277	1 749 908
Emprunts et dettes crédit-bail				
Découverts et concours bancaires courants (*)	30 038	30 038		
Emprunts et dettes financières divers	3 025 139	1 611 650	1 405 499	7 989
Avances et acomptes reçus sur commandes	14 446	14 446		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 574 492	5 574 492		
Dettes fiscales et sociales	3 579 032	2 910 870		668 162
Autres dettes exploitation	344 178	344 178		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	219 333	219 333		
Etat : impôts sur les bénéfices	37 644	37 644		
Autres dettes diverses	55 031	55 031		
Impôts différés passif	268 678	268 678		
Produits constatés d'avance	2 684	2 684		
TOTAL	**20 304 713**	**13 790 876**	**4 087 776**	**2 426 059**

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires* *20 666*

(1) Dont retraitement de crédit-bail immobilier

(1) Dont retraitement de crédit-bail mobilier

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice *196 147*

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice *2 849 780*

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales *608 011*

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Ce poste est uniquement composé de dépôts à terme. Aucune plus-value latente n'existe à la clôture de l'exercice.

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires consolidé

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter, de locations immobilières et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Hypermarché	67 336 955	67 362 863
Drive	10 025 017	9 328 925
Activité station-service		
- Station-service jusqu'au 03/06/2024	2 877 201	15 200 995
- Location gérance	283 096	
Location immobilières	482 477	438 272
	81 004 746	92 331 055

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

	N	N-1
Cadres	3	3
Agents de maîtrise	28	30
Employés	185	177
	216	210

La participation des salariés et l'intéressement ont été reclassés dans le poste « Salaires et traitements du compte » de résultat pour un montant de 1 202 692 €.

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

Charges et produits financiers

	N	N-1
Produits financiers	177 636	258 033
Participations	9 127	16 473
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	12 911	16 899
Intérêts et produits assimilés divers	23 293	10 832
Reprise de provisions		142 974
Transferts de charges		
Différences positives de changes		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	132 305	70 855
Charges financières	288 829	383 081
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	288 829	383 081
Différences négatives de changes		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
TOTAL	**-111 193**	**-125 048**

Charges et produits exceptionnels

Les éléments exceptionnels sont limités aux éléments inhabituels ou de montant particulièrement significatif.

	N	N-1
Produits exceptionnels	164 904	249 640
Cession d'immobilisations corporelles	29 100	96 292
Cession d'immobilisations financières	-	110 128
Certificats d'économie d'énergie / Remboursement CSPE	-	43 220
Reprise pour risques et charges (CF TASCOM 2019-2020-2021)	135 804	-
Charges exceptionnelles	183 690	399 904
Cession d'immobilisations corporelles	847	22 076
Cession d'immobilisations financières	-	118 138
Dotations aux amortissements des immobilisations mises au rebut	22 092	-
Pénalités et amendes	7 540	1 083
Provision pour risques et charges	24 947	235 063
Avis de mise en recouvrement TASCOM 2019-2020-2021 suite CF	128 264	-
Rappel TVA	-	23 544
TOTAL	**-18 786**	**-150 264**

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

Variation des impôts différés

	N	N-1	VARIATION
Provision engagement retraite	-	1 000	-1 000
Provision participation des salariés	167 041	155 971	11 070
Provision contribution sociale solidarité sociétés	5 353	6 921	-1 568
Provision pour congés payés	147 918	134 248	13 670
Retraitement des crédits baux	-	28 750	-28 750
Amortissements dérogatoires	-50 626	-44 887	-5 739
Provision pour hausse des prix	-	-17 222	17 222
Ecart d'évaluation	-694 655	-694 655	0
Amortissement écart d'évaluation	156 292	125 546	30 746
Montant de l'impôt différé	**-268 677**	**-304 328**	**35 651**
Dont impôts différés actif	-	-	-
Dont impôts différés passif	*-268 677*	*-304 328*	*35 651*

Impôt sur les sociétés : rapprochement entre la charge théorique et la charge effective

	MONTANT
Résultat avant I.S. des sociétés consolidées	4 019 220
Réintégrations d'ensemble (dont mécénat : 307 657 €)	403 281
Déductions d'ensemble	-33 317
Résultat consolidé	**4 389 184**

	MONTANT
Impôt sur les sociétés au taux normal	1 097 295
Contribution sociale de 3.3 %	4 989
Crédits et réductions d'impôts	-184 594
Réintégration ID sortie CB non constatée en N-1	28 750
Fiscalisation résultat JEAN MOULIN chez SOVENDIS	-6
Montant de l'impôt Total	**946 434**
Impôt exigible	982 085
Impôt différé	-35 651

Un groupe d'intégration existe entre les sociétés SOVENDIS et C.D.M.A.

Actifs d'impôts différés non comptabilisés — NÉANT

Docusign Envelope ID: E2C732B9-91FB-474A-AD45-330FF7953F5F

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen et long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	410 400	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Dettes garanties par des suretés personnelles NÉANT

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.

GREFFE

GBA Guillot Bouju Associés

COGEP AUDIT

C.D.M.A.

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 €

74 B rue de Courtiras

41 100 VENDOME

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale

Ouest Atlantique

Siège social : 7, rue Roland Garros

44700 ORVAULT

Cabinet COGEP AUDIT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale

Versailles et du Centre

Siège social : 2658, route d'Orléans BP55

18230 SAINT-DOULCHARD

Adresse postale : 167, quai Ledru Rollin

72100 LE MANS

GBA Guillet Bouju Associés

COGEP AUDIT

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société C.D.M.A. relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

La note de l'annexe en pages 8,9 et 10 portant sur l'« Ecart de consolidation initiale », expose les modalités de calcul des écarts d'acquisition comptabilisés.
L'excédent du prix d'acquisition sur la quote-part de l'actif net des sociétés du groupe à la date de la première consolidation a été affecté :

- en écart d'acquisition pour un montant de 4 896 K€. N'ayant pas de durée d'utilisation limitée dans le temps, il ne fait pas l'objet d'un amortissement.
- à hauteur de la survaleur estimée (à la date de prise de contrôle) des terrains et constructions des sociétés du groupe pour un montant total de 2.893 K€. Cette note expose également la durée d'amortissement. Le montant de l'écart d'évaluation, net des amortissements au 31 mars 2025 est de 2.268 K€.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons apprécié sur la base des éléments disponibles le caractère approprié des informations fournies dans les notes annexes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimés sur ces comptes.

Fait à Orvault et Le Mans, le 3 Septembre 2025

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique

Nicolas BOUJU
Commissaire aux Comptes Associé

Cabinet COGEP AUDIT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Versailles et du Centre

COGEP AUDIT
Commissariat aux Comptes
167 Quai Ledru Rollin - 72000 LE MANS
Tel. : 02.43.40.76.00

Vincent COETMEUR
Commissaire aux Comptes Associé

Bilan consolidé	Exercice au 31/03/25 Durée 12 mois	Exercice au 31/03/24 Durée 12 mois
ACTIF	**41 791 001**	**43 173 897**
ACTIF IMMOBILISE	**21 645 297**	**22 846 180**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 911 430	4 914 093
DONT ECARTS D'ACQUISITION	*4 895 596*	*4 895 596*
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 544 586	15 922 985
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 189 281	2 009 102
ACTIF CIRCULANT	**20 145 704**	**20 327 717**
STOCKS ET EN-COURS	6 556 152	6 346 424
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	647 054	546 381
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	2 458 250	2 486 736
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 009 506	3 980 433
DISPONIBILITES	5 474 742	6 967 743

Les Commissaires aux Comptes

PASSIF	**41 791 001**	**43 173 897**
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	**20 942 953**	**18 771 367**
CAPITAL	40 000	40 000
RESERVES CONSOLIDEES ET RESULTAT CONSOLIDE	20 902 953	18 731 367
INTERETS MINORITAIRES	**153 073**	**269 445**
PROVISIONS	**390 262**	**511 412**
DETTES	**20 304 713**	**23 621 673**
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	10 209 194	12 806 024
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 588 938	6 456 848
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 506 581	4 358 801

Compte de résultat consolidé	Exercice au 31/03/25 Durée 12 mois	Exercice au 31/03/24 Durée 12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	81 004 747	92 331 055
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	410 015	456 001
ACHATS CONSOMMES	-57 926 683	-69 570 247
CHARGES DE PERSONNEL	-10 229 903	-9 658 547
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-5 845 218	-6 491 236
IMPOTS ET TAXES	-1 272 885	-1 310 739
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	-1 867 888	-1 804 976
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT D.A.P. DES ECART ACQUISITION	**4 272 185**	**3 951 312**
DOTATION AUX AMORT. ET DEP. DES ECARTS D'ACQUISITION	-122 984	-122 984
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES D.A.P. DES ECART ACQUISITION	**4 149 201**	**3 828 328**
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-111 194	-125 047
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	-18 787	-150 264
IMPOTS SUR LES RESULTATS	-946 436	-814 776
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	**3 072 784**	**2 738 241**
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	**3 072 784**	**2 738 241**
INTERETS DES MINORITAIRES	28 527	25 623
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	**3 044 257**	**2 712 618**
(en € par action)		
RESULTAT PAR ACTION	3044.26	2712.62
RESULTAT DILUE PAR ACTION	3044.26	2712.62

Les Commissaires aux Comptes

Tableau de flux de trésorerie	Exercice au 31/03/25 Durée 12 mois	Exercice au 31/03/24 Durée 12 mois	Exercice au 31/03/23 Durée 12 mois	Exercice au 31/03/22 Durée 12 mois
Flux de trésorerie liés à l'activité	**3 852 094**	**5 495 030**	**4 967 635**	**5 363 926**
Résultat d'exploitation	5 474 877	5 074 305	4 582 988	4 464 073
Charges et produits d'exploitation non décaissés/encaissés	1 747 203	1 635 613	1 736 301	1 937 592
Quote-part sur opérations faites en commun (1)			0	0
Produits financiers (1)	177 635	258 033	34 479	52 489
Frais financiers (1)	-288 829	-383 081	-322 085	-347 940
Résultat exceptionnel lié à l'activité (1)	-135 804	18 593	10 770	-130 981
Participation et intéressement des salariés	-1 202 692	-1 122 993	-1 012 637	-993 478
Impôt sur les sociétés, y compris sur les plus values de cession	-946 436	-814 776	-701 804	-742 542
Capacité d'autofinancement	4 825 954	4 665 695	4 328 012	4 239 214
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	-1 111 147	944 767	394 885	-124 889
Variation du besoin en fonds de roulement hors exploitation	137 287	-115 431	244 739	1 249 602
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	**-673 437**	**-1 852 990**	**-1 206 007**	**-609 405**
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-522 358	-2 034 196	-1 534 945	-627 071
Acquisitions de titres	-15 500	-22 530	-30	-7 408
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	29 100	96 292	202 960	34 912
Cessions de titres		110 128	1 000	
Variations des créances immobilisées	-164 679	-2 684	125 008	-9 838
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	**-3 651 957**	**-1 979 785**	**-2 934 988**	**-3 462 036**
Emprunts bancaires souscrits	196 147	1 790 948	909 052	550 000
Remboursement des emprunts bancaires	-2 849 780	-2 888 924	-2 998 036	-3 082 158
Augmentation des autres dettes financières	783 580	595 180	584 308	617 501
Remboursement des autres dettes financières	-764 332	-864 435	-817 901	-737 779
Sous-total Flux de financement hors dividendes	-2 634 386	-1 367 230	-2 322 578	-2 652 436
Distributions de dividendes mises en paiement	-1 017 571	-612 555	-612 410	-809 600
Variation de la trésorerie	**-473 300**	**1 662 255**	**826 641**	**1 292 484**
Trésorerie début d'exercice	*10 948 177*	*9 285 921*	*8 459 280*	*7 166 795*
Trésorerie fin d'exercice	*10 474 876*	*10 948 176*	*9 285 921*	*8 459 279*

(1) Charges et produits ayant une incidence sur la trésorerie.

Les Commissaires aux Comptes

Les Commissaires aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société SOVENDIS a mis en location gérance son activité station-service à compter du 4 juin 2024.

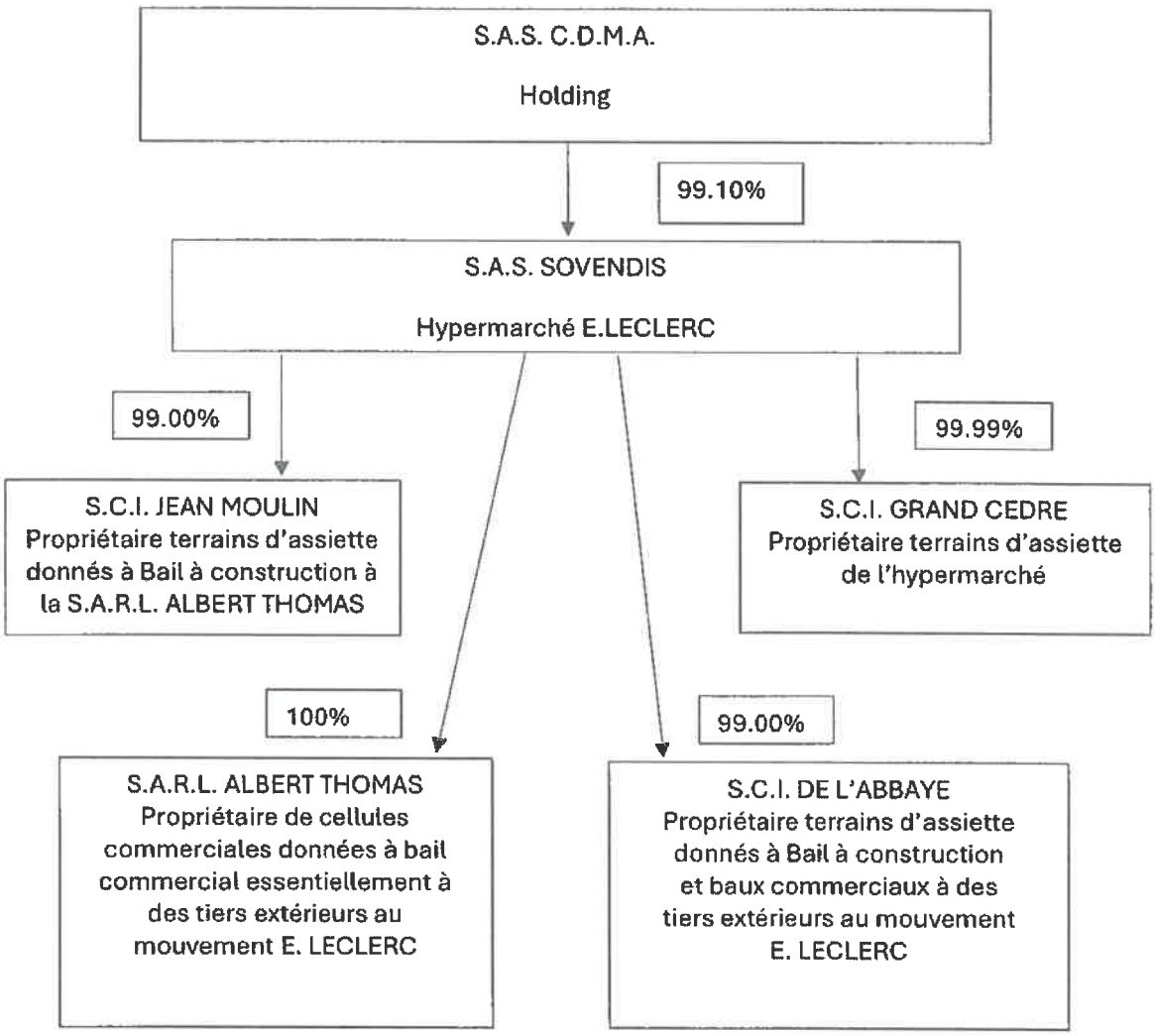
EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes consolidés.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les Commissaires aux Comptes

Organigramme du groupe



Périmètre de consolidation

SOCIETES	% D'INTERET	% DE CONTRÔLE	SIEGE SOCIAL	NUMERO SIREN
S.A.S. C.D.M.A.	Société Mère	Société Mère	VENDOME	531 076 412
S.A.S. SOVENDIS	99.10%	99.10%	VENDOME	597 320 548
S.C.I. JEAN MOULIN	98.11%	99.00%	VENDOME	394 920 243
S.C.I. ALBERT THOMAS	99.10%	100.00%	VENDOME	490 226 149
S.C.I. DE L'ABBAYE	98.11%	99.00%	VENDOME	402 551 147
S.C.I. GRAND CEDRE	99.10%	99.99%	VENDOME	529 098 923

Toutes ces sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Date de clôture et durée de l'exercice

SOCIETES	CLÔTURE	DUREE
S.A.S. C.D.M.A.	31/03/2025	12 mois
S.A.S. SOVENDIS	31/03/2025	12 mois
S.C.I. JEAN MOULIN	31/12/2024	12 mois
S.C.I. ALBERT THOMAS	31/12/2024	12 mois
S.C.I. DE L'ABBAYE	31/12/2024	12 mois
S.C.I. GRAND CEDRE	31/03/2025	12 mois

Les Commissaires aux Comptes

Les comptes consolidés sont établis à la date de clôture de la société consolidante C.D.M.A. (holding), soit au 31/03/2025. Pour les entreprises clôturant à une date différente de celle de la consolidation, il est tenu compte des opérations significatives intervenant le cas échéant dans l'intervalle (Règlement n° 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables).

Traitement de l'écart de consolidation initiale

S.A.S. SOVENDIS

L'excédent du prix d'acquisition a été calculé en retenant le montant des capitaux propres au 31/03/2010, date retenue pour la valorisation des titres de la S.A.S. SOVENDIS pour l'acquisition des 992 actions par la S.A.S C.D.M.A. au 31/03/2011. L'excédent du prix d'acquisition sur la quote-part des capitaux propres, à la date de première consolidation, a été affecté en totalité en écart d'acquisition, pour un montant de 4 895 596 €. N'ayant pas de durée de vie limitée dans le temps, il ne fait pas l'objet d'amortissement.

S.C.I. JEAN MOULIN

L'excédent du prix d'acquisition sur la quote-part de l'actif net de la société JEAN MOULIN à la date de la première consolidation a été affecté à hauteur de la survaleur estimée des terrains (à la date de rachat, le 01/12/2019) au poste « Terrains » pour 114 038 €.

S.A.R.L. ALBERT THOMAS

L'excédent du prix d'acquisition sur la quote-part de l'actif net de la société ALBERT THOMAS à la date de la première consolidation a été affecté à hauteur de la survaleur estimée de la construction (à la date de rachat, le 01/12/2019) au poste « Constructions » pour 1 042 605 € (amorti sur 17.5 ans, jusqu'à la date de fin du bail à construction).

S.C.I. DE L'ABBAYE

L'excédent du prix d'acquisition sur la quote-part de l'actif net de la société DE L'ABBAYE à la date de la première consolidation a été affecté à hauteur de la survaleur estimée des terrains (à la date de rachat, le 01/12/2019) au poste « Terrains » pour 150 852 € et à hauteur de la survaleur estimée de la construction (à la date de rachat, le 01/12/2019) au poste « Constructions » pour 1 585 164 € (amorti sur 25 ans). Cet excédent est calculé en retenant l'évaluation de l'ensemble immobilier des différentes cellules construites par des tiers sur des parcelles de terrains données à bail à construction par la SCI DE L'ABBAYE.

S.C.I. GRAND CEDRE

La S.C.I. GRAND CEDRE a été créée en décembre 2010, et détenue par SOVENDIS à 98 %. Après une réduction puis une augmentation de capital, la S.C.I. est désormais détenue depuis le 31/08/2012 par la S.A.S SOVENDIS à hauteur de 99.99 %.

Aucun écart d'acquisition n'a été constaté lors de la première consolidation des titres de la S.C.I.

Précisions sur la fiscalité différée relative aux écarts d'évaluation

L'analyse des écarts d'évaluation de la société SOVENDIS montre que le prix des titres acquis n'intègre pas de fiscalité différée.

Par ailleurs, l'association des centres distributeurs E. Leclerc « l'ACDLEC » a réaffirmé la règle universelle et fondamentale selon laquelle la société d'exploitation est directement propriétaire des actifs immobiliers et du fonds de commerce rendant ainsi ces deux éléments indissociables et non cessibles séparément. Ces derniers conditionnent l'existence de la société et concourent au maintien et au développement de l'activité sous l'enseigne E. Leclerc.

Pour ces raisons, la fiscalité différée portant sur l'écart d'évaluation des actifs immobiliers n'a donc pas été comptabilisée.

Pour information, la fiscalité différée non comptabilisée sur l'écart d'évaluation s'élève à 1 252 k€.

	PRIX DE REVIENT	AMORTISSEMENTS CUMULES	VALEUR NETTE COMPTABLE	1.5 A 25 %
Fonds commercial	4 895 596	-	4 895 596	1 223 899
Terrain	114 038	-	114 038	28 150
Construction	-	-	-	-

En revanche, pour les sociétés ALBERT THOMAS et l'ABBAYE, il a été retenu une cession possible des actifs, un impôt différé a donc été comptabilisé et porté au passif des comptes consolidés pour un montant initial de 694 655 €.

Les Commissaires aux Comptes

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les Commissaires aux Comptes

Méthodes et principes de consolidation

Le Groupe établit ses comptes consolidés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, selon le **règlement 2020-01 du 9 octobre 2020 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC)** qui a remplacé le règlement CRC 99-02 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Ce nouveau règlement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Retraitement des comptes sociaux

Les retraitements de consolidation ont porté sur **l'élimination des comptes et opérations réciproques**, des **résultats internes** à l'ensemble consolidé (dividendes, plus-values de cessions...).

Les **crédits-baux** ont fait l'objet de retraitements, selon les modalités suivantes :

- enregistrement de l'immobilisation à l'actif du bilan ;
- comptabilisation de l'emprunt au passif du bilan ;
- annulation dans les comptes consolidés de la redevance enregistrée en charges d'exploitation dans les comptes individuels, et comptabilisation d'une charge financière et d'un remboursement progressif de l'emprunt ;
- constatation en charge d'exploitation d'une dotation aux amortissements de l'immobilisation ;
- les différences temporaires liées au retraitement des contrats de crédits-baux donnent lieu à l'impôt différé.

Les **engagements de retraite** ont fait l'objet d'une provision pour charges.

Des **impôts différés** sont comptabilisés pour tenir compte :

- du décalage temporaire dans les comptes sociaux entre l'assiette fiscale et le résultat comptable,
- de l'activation des déficits reportables si leur récupération est jugée probable,
- des écritures de retraitement et d'élimination spécifiques à la consolidation.

Les **écritures de nature fiscale** (amortissements dérogatoires, provisions réglementées) sont éliminées.

Méthodes d'évaluation

Les méthodes d'évaluation retenues sont les mêmes que celles des comptes sociaux des sociétés concernées.

Immobilisations incorporelles

L'évaluation des éléments incorporels du fonds de commerce résultant de la consolidation est inscrite au poste « Ecart d'Acquisition ». Les fonds commerciaux acquis sont inscrits, le cas échéant pour leur valeur d'acquisition au poste « Ecart acquisition ». Ils ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test peut conduire à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur comptable.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont amortis sur une durée de 12 mois à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition tel qu'il résulte des comptes sociaux.

Les écarts d'évaluation viennent majorer le cas échéant la valeur brute des immobilisations concernées.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité.

Par mesure de simplification, les amortissements sont repris des comptes sociaux et majorés de l'amortissement provenant, le cas échéant, de l'écart d'évaluation.

Durées usuelles d'amortissement :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans
- Constructions :	15 à 20 ans
- Agencements des constructions :	5 à 20 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans
- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Matériel de bureau :	3 à 10 ans
- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

Les Commissaires aux Comptes

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition de stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Les Commissaires aux Comptes

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 40 euros.

La variation des capitaux propres consolidés s'analyse comme suit :

	CAPITAL	PRIMES	RESERVES GROUPE	RESULTAT	AUTRES	TOTAL
Capitaux propres N-2	40 000		14 322 485	2 460 076		16 822 561
Affectation résultat N-2			1 847 788	-1 847 788		
Distribution de dividendes				-612 288		-612 288
Autres variations			-151 524			-151 524
Résultat consolidé exercice				2 712 618		2 712 618
Capitaux propres N-1	40 000		16 018 749	2 712 618		18 771 367
Affectation résultat N-1			1 712 618	-1 712 618		
Distribution dividendes				-1 000 000		-1 000 000
Autres variations			127 329			127 329
Résultat consolidé exercice				3 044 257		3 044 257
Capitaux propres N	40 000		17 858 696	3 044 257		20 942 953

	RESERVES MINORITAIRES	RESULTAT MINORITAIRES	TOTAL
Intérêts minoritaires N-2	77 367	4 080	81 447
Affectation résultat	3 813	-3 813	
Distribution de dividendes		-267	-267
Autres variations	162 643		162 643
Résultat consolidé exercice		25 623	25 623
Intérêts minoritaires N-1	243 822	25 623	269 445
Affectation résultat précédent	8 052	-8 052	
Distribution dividendes		-17 571	-17 571
Autres variations	-127 329		-127 329
Résultat consolidé exercice		28 527	28 527
Intérêts minoritaires N	124 545	28 527	153 072

Ecart d'acquisition

	SOCIETES	TOTAL
Ecart d'acquisition n-1 (valeur brute)	4 895 596	4 895 596
Variation de l'exercice	-	-
Ecart d'acquisition N (valeur brute)	4 895 596	4 895 596
Amortissement au 31/03/2024	-	-
Dot. Et reprises de l'exercice	-	-
V.N.C.	4 895 596	4 895 596

Les Commissaires aux Comptes

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	5 090 570	3 443	780	5 093 233
Ecart d'acquisition	4 895 596			4 895 596
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	194 974	3 443	780	197 637
Fonds commercial				
Immobilisations diverses				
Immobilisations incorporelles en cours				
En cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	41 078 264	518 914	395 384	41 201 794
Terrains	5 507 142			5 507 142
Construction	24 443 673	124 419	38 458	24 529 634
Installations technique, matériel & outillage	7 499 775	247 819	160 700	7 586 894
Immobilisations corporelles diverses	3 523 164	25 991	196 226	3 352 929
Immobilisations corporelles en cours	104 510	120 685		225 195
En cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières	2 009 102	180 699	519	2 189 282
Participations				
Créances rattachées au participations				
Titres immobilisés divers	1 528 483	15 500		1 543 983
Prêts	385 750	160 601		546 351
Immobilisations financières diverses	94 869	4 598	519	98 948
Titres mis en équivalence				
TOTAL	**48 177 936**	**703 056**	**396 683**	**48 484 309**

(1) Dont retraitement crédit-bail

Amortissements et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	176 478	6 105	780	181 803
Ecart d'acquisition				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	176 478	6 105	780	181 803
Fonds commercial				
Immobilisations diverses				
Immobilisations incorporelles en cours				
En cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	25 155 278	1 896 466	394 537	26 657 207
Terrains	1 076 034	6 697		1 082 731
Construction	15 091 879	1 332 260	38 458	16 385 681
Installations technique, matériel & outillage	6 283 219	378 354	159 853	6 501 720
Immobilisations corporelles diverses	2 704 146	179 155	196 226	2 687 075
Immobilisations corporelles en cours				
En cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées au participations				
Titres immobilisés divers				
Prêts				
Immobilisations financières diverses				
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
TOTAL	**25 331 756**	**1 902 571**	**395 317**	**26 839 010**

(1) Dont retraitement crédit-bail

Dont dotation :	- *Linéaire*	*1 728 095*
	- *Dégressive*	*152 385*
	- *Exceptionnelle*	*22 092*

Les Commissaires aux Comptes

Valeur nette comptable (V.N.C)

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	4 914 092	-3 442	- 780	4 911 430
Ecart d'acquisition	4 895 596			4 895 596
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	18 496	-3 442	- 780	15 834
Fonds commercial				
Immobilisations diverses				
Immobilisations incorporelles en cours				
En cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	15 922 986	-1 377 552	847	14 544 587
Terrains	4 431 108	-6 697		4 424 411
Construction	9 351 794	-1 207 841		8 143 953
Installations technique, matériel & outillage	1 216 556	-130 535	847	1 085 174
Immobilisations corporelles diverses	819 018	-153 164		665 854
Immobilisations corporelles en cours	104 510	120 685		225 195
En cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières	2 009 102	180 699	519	2 189 282
Participations				
Créances rattachées au participations				
Titres immobilisés divers	1 528 483	15 500		1 543 983
Prêts	385 750	160 601		546 351
Immobilisations financières diverses	94 869	4 598	519	98 948
Titres mis en équivalence				
TOTAL	**22 846 180**	**-1 200 295**	**586**	**21 645 299**

(1) Dont retraitement crédit-bail

Les Commissaires aux Comptes

Provisions

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Provisions pour risques et charges [1]	507 412	126 003	243 153	390 262
Provisions pour engagements retraite [2]	4 000		4 000	
Dépréciations de l'actif immobilisé [3]				
Dépréciations stocks et en-cours				
Dépréciations créances d'exploitation	76 523	9 337		85 860
Dépréciations autres créances				
Dépréciations V.M.P.				
TOTAL	**587 935**	**135 340**	**247 153**	**476 122**

Dont dotation :	- *Exploitation*	*110 393*	*111 349*
	- *Financier*		
	- *Exceptionnel*	*24 947*	*135 804*

[1] La reprise sur **provision pour risques et charges** se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 243 153
- montants repris parce que devenus sans objet : -

Le poste **provision pour risques et charges** se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 165 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.».

- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 101 056 €.

- Une provision pour contrôle fiscal portant sur la TASCOM :

 - au titre des années 2019, 2020 et 2021 à hauteur de 128 264 € et sur des intérêts de retard à hauteur de 7 540 €. La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des exercices clos les 31/03/2020 au 31/03/2022. Elle a reçu une proposition de rectification en date du 15/12/2023 dans laquelle l'administration fiscale remet en cause la déduction du chiffre d'affaires des drives dans la base de chiffre d'affaires à soumettre à la TASCOM. La société SOVENDIS a contesté cette proposition de rectification. Le 19/04/2024 l'administration fiscale a rejeté cette contestation. La société a saisi le recours hiérarchique, et dans sa décision du 18/06/2024, l'administration a maintenu sa position. En date du 14/08/2024, la société a reçu l'avis de mise en recouvrement qui a été payé le 11/09/2024. La SAS SOVENDIS a abandonné ce contentieux sur l'exercice et a repris la totalité de la provision pour risque à hauteur de 135 804€.

- au titre des années 2022, 2023 et 2024 à hauteur de 124 206 €. Compte tenu du litige ci-dessus évoqué en matière de TASCOM avec l'administration fiscale, la société a provisionné dans ses comptes le risque de recouvrement de TASCOM au titre des années 2022, 2023 et 2024 relatifs au CA du drive pour un montant de 124 206 €.

Les Commissaires aux Comptes

(2) Détail de la **provision pour engagement retraite**

La société SOVENDIS a souscrit un contrat « Extension capital Fin de Carrière » garantissant le remboursement des indemnités de départ à la retraite prévue par la convention collective du commerce à prédominance alimentaire dont le montant s'élève à 652 k€ au 31/03/2025. Le fonds collectif couvre la totalité de la provision pour engagement retraite. Ainsi, aucune provision n'est comptabilisée au 31/03/2025.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.80 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 28.60 % ;
- critère de turn-over du personnel : cadres et agents de maîtrise : faible, employés : moyen ;
- table de mortalité : INSEE 2024;

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

*(**) Taux moyen IBOXX des 4 dernières années.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 592 100 €

Les Commissaires aux Comptes

Créances en valeur brute – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
De l'actif immobilisé	645 299	18 436	626 863
Créances rattachées à des participations			
Prêts	546 351	18 436	527 915
Immobilisations financières diverses	98 948		98 948
De l'actif circulant	3 191 163	3 191 163	
Acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachées	732 913	732 913	
Autres créances	1 905 861	1 905 861	
Impôts différés actif			
Créances diverses	250 239	250 239	
Charges constatées d'avance	302 150	302 150	
TOTAL	**3 836 462**	**3 209 599**	**626 863**

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit (*)	7 154 018	2 721 832	2 682 277	1 749 908
Emprunts et dettes crédit-bail				
Découverts et concours bancaires courants (*)	30 038	30 038		
Emprunts et dettes financières divers	3 025 139	1 611 650	1 405 499	7 989
Avances et acomptes reçus sur commandes	14 446	14 446		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 574 492	5 574 492		
Dettes fiscales et sociales	3 579 032	2 910 870		668 162
Autres dettes exploitation	344 178	344 178		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	219 333	219 333		
Etat : impôts sur les bénéfices	37 644	37 644		
Autres dettes diverses	55 031	55 031		
Impôts différés passif	268 678	268 678		
Produits constatés d'avance	2 684	2 684		
TOTAL	**20 304 713**	**13 790 876**	**4 087 776**	**2 426 059**

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires* *20 666*

(1) Dont retraitement de crédit-bail immobilier

(1) Dont retraitement de crédit-bail mobilier

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice *196 147*

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice *2 849 780*

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales *608 011*

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Ce poste est uniquement composé de dépôts à terme. Aucune plus-value latente n'existe à la clôture de l'exercice.

Les Commissaires aux Comptes

NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires consolidé

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter, de locations immobilières et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Hypermarché	67 336 955	67 362 863
Drive	10 025 017	9 328 925
Activité station-service		
- Station-service jusqu'au 03/06/2024	2 877 201	15 200 995
- Location gérance	283 096	
Location immobilières	482 477	438 272
	81 004 746	92 331 055

Les Commissaires aux Comptes

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

	N	N-1
Cadres	3	3
Agents de maîtrise	28	30
Employés	185	177
	216	210

La participation des salariés et l'intéressement ont été reclassés dans le poste « Salaires et traitements du compte » de résultat pour un montant de 1 202 692 €.

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Charges et produits financiers

Les Commissaires aux Comptes

	N	N-1
Produits financiers	177 636	258 033
Participations	9 127	16 473
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	12 911	16 899
Intérêts et produits assimilés divers	23 293	10 832
Reprise de provisions		142 974
Transferts de charges		
Différences positives de changes		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	132 305	70 855
Charges financières	288 829	383 081
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	288 829	383 081
Différences négatives de changes		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
TOTAL	**-111 193**	**-125 048**

Charges et produits exceptionnels

Les éléments exceptionnels sont limités aux éléments inhabituels ou de montant particulièrement significatif.

	N	N-1
Produits exceptionnels	164 904	249 640
Cession d'immobilisations corporelles	29 100	96 292
Cession d'immobilisations financières	-	110 128
Certificats d'économie d'énergie / Remboursement CSPE	-	43 220
Reprise pour risques et charges (CF TASCOM 2019-2020-2021)	135 804	-
Charges exceptionnelles	183 690	399 904
Cession d'immobilisations corporelles	647	22 076
Cession d'immobilisations financières	-	118 138
Dotations aux amortissements des immobilisations mises au rebut	22 092	-
Pénalités et amendes	7 540	1 083
Provision pour risques et charges	24 947	235 063
Avis de mise en recouvrement TASCOM 2019-2020-2021 suite CF	128 264	-
Rappel TVA	-	23 544
TOTAL	**-18 786**	**-150 264**

Les Commissaires aux Comptes

Variation des impôts différés

	N	N-1	VARIATION
Provision engagement retraite	-	1 000	-1 000
Provision participation des salariés	167 041	155 971	11 070
Provision contribution sociale solidarité sociétés	5 353	6 921	-1 568
Provision pour congés payés	147 918	134 248	13 670
Retraitement des crédits baux	-	28 750	-28 750
Amortissements dérogatoires	-50 626	-44 887	-5 739
Provision pour hausse des prix	-	-17 222	17 222
Ecart d'évaluation	-694 655	-694 655	0
Amortissement écart d'évaluation	156 292	125 546	30 746
Montant de l'impôt différé	**-268 677**	**-304 328**	**35 651**
Dont impôts différés actif	-	-	-
Dont impôts différés passif	*-268 677*	*-304 328*	*35 651*

Impôt sur les sociétés : rapprochement entre la charge théorique et la charge effective

	MONTANT
Résultat avant I.S. des sociétés consolidées	4 019 220
Réintégrations d'ensemble (dont mécénat : 307 657 €)	403 281
Déductions d'ensemble	-33 317
Résultat consolidé	**4 389 184**

	MONTANT
Impôt sur les sociétés au taux normal	1 097 295
Contribution sociale de 3.3 %	4 989
Crédits et réductions d'impôts	-184 594
Réintégration ID sortie CB non constatée en N-1	28 750
Fiscalisation résultat JEAN MOULIN chez SOVENDIS	-6
Montant de l'impôt Total	**946 434**
Impôt exigible	982 085
Impôt différé	-35 651

Un groupe d'intégration existe entre les sociétés SOVENDIS et C.D.M.A.

Actifs d'impôts différés non comptabilisés

NÉANT

Les Commissaires aux Comptes

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen et long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	410 400	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Dettes garanties par des suretés personnelles

NÉANT

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.